

formation continue plateau technique soins aux civils

médecine d'urgence travail en équipe missions à l'étranger hôpital d'instruction des

chirurgie de guerre soins aux civils

médecine d'urgence hôpital d'instruction des armées

chirurgie de guerre soins aux civils

médecine d'urgence hôpital d'instruction des armées

chirurgie de guerre soins aux civils

INFIRMIER MILITAIRE EN HÔPITAL

plateau technique missions à l'étranger

hôpital d'instruction des armées

formation continue

soins aux civils hôpital d'instruction des armées

hôpital d'instruction des armées

plateau technique soins aux civils médecine d'urgence

missions à l'étranger

chirurgie de guerre formation continue plateau technique

travail en équipe médecine d'urgence

chirurgie de guerre

plateau technique soins aux civils

médecine d'urgence travail en équipe missions à l'étranger

hôpital d'instruction des armées formation continue

plateau technique soins aux civils

missions à l'étranger

hôpital d'instruction des armées chirurgie de guerre

formation continue soins aux civils

médecine d'urgence missions à l'étranger

chirurgie de guerre

guerre formation continue plateau technique

plateau technique soins aux civils

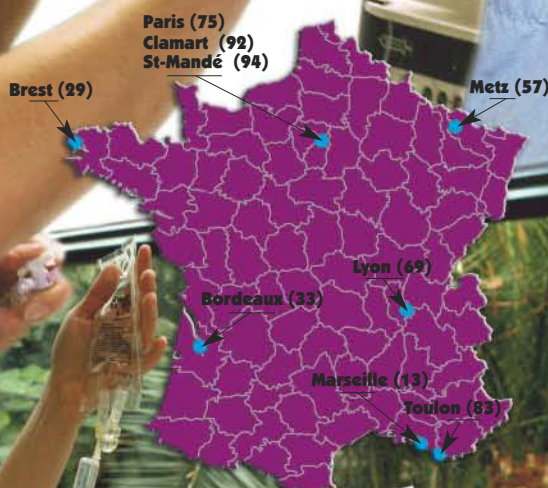
médecine d'urgence travail en équipe

missions à l'étranger hôpital

instruction des armées chirurgie de guerre

formation continue plateau technique

soins aux civils



MÉTIER

- ✓ 9 hôpitaux d'instruction des armées (3 en région parisienne, Lyon, Brest, Metz, Bordeaux, Marseille et Toulon)
- ✓ établissements polyvalents pour adultes. 60% des patients n'ont pas de lien avec le ministère de la Défense
- ✓ possibilité de mission extérieure de courte durée

RECRUTEMENT SUR DOSSIER

- ✓ diplôme d'État d'infirmier
- ✓ nationalité française
- ✓ visite médicale par un médecin militaire
- ✓ contrat initial de 3 ou 5 ans, renouvelable

FORMATION INITIALE

- ✓ stage d'initiation militaire de 4 semaines
- ✓ période probatoire de 6 mois

FORMATION CONTINUE

- ✓ permanente, dans les domaines technique et militaire
- ✓ possibilité d'accéder à des formations spécialisées : infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, cadre de santé et directeur des soins paramédicaux

AVANTAGES

- ✓ rémunération et avancement calqués sur la FPH
- ✓ primes et indemnités militaires
- ✓ sécurité sociale militaire
- ✓ réduction de 75 % sur les billets de train
- ✓ possibilité de logement à l'hôpital pour les célibataires